AvenirSocial

La revue spécialisée du travail social
N° 79 | Mars/Avril 2019 | www.avenirsocial.ch

ACTUALITÉ SOCIALE

POINT FORT/LE MÉTIER DE MAÎTRE ET MAÎTRESSE SOCIOPROFESSIONNELLE : JALONS ET DÉFIS

MANIFESTATION «LES MSP, D'HIER À DEMAIN» : BILAN ET PERSPECTIVES

INSERTION SOCIALE ACTIVE - ESPACE DE RÉHABILITATION SOCIALE

À LA RENCONTRE DES BÉNÉFICIAIRES

POINT FORT/

MAÎTRE ET MAÎTRESSE SOCIOPROFESSIONNELLE (MSP) : UN MÉTIER AUX MULTIPLES FACETTES

Le métier de MSP se situe à l'articulation entre le travail social et celui de la production. Quels sont ses fondements ? Quels sont les enjeux de cette double appartenance, pour les professionnel·le·s comme pour les bénéficiaires ? Cet article appréhende la posture des MSP dans toute sa complexité pour en relever les défis et les richesses.

JEAN-CLAUDE BERGER, MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT, HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ, EESP LAUSANNE (HES-SO)

D'où vient le métier de MSP ? Un peu d'histoire

A la fin des années 1960, la désignation était « maître et moniteur d'atelier socio-professionnel ». Plus tard, elle a été « raccourcie » par « maître socioprofessionnel », car tous les MSP ne travaillent pas dans des ateliers. Le terme de « maître » a parfois été contesté. Il trouve ses origines dans « contremaître » et « maîtrise fédérale ». 1968 fut une époque marquée par la remise en question de valeurs, entre autres celles concernant l'éducation, l'aide sociale et la psychiatrie. Dans ce secteur, le traitement des malades a été modifié par l'arrivée des neuroleptiques, grâce auxquels les portes des hôpitaux ont pu s'ouvrir vers le monde extérieur. Des activités en dehors des établissements psychiatriques ont alors pu être envisagées pour les patient·e·s. Durant cette période, des institutions ont bénéficié de l'Assurance Invalidité et d'une haute conjoncture, qui ont favorisé la création d'ateliers socioprofessionnels pour effectuer des travaux de sous-traitance.

Les compétences spécifiques des MSP

Comme acteurs et actrices du travail social, les MSP possèdent deux cultures complémentaires : des compétences acquises par l'exercice d'un métier « technique » ou de production « matérielle », ce que j'appellerai le pôle *professionnel*, et des compétences sociales, acquises en suivant une formation spécifique, constituant le pôle *social*.

© Eric Roset

Si l'on décortique les compétences des MSP, plusieurs s'apparentent à celles des travailleurs et travailleuses sociales, mais la gestion de productions matérielles, la formation et la mise au travail de personnes en difficulté leur sont propres. Les résultats de la production « matérielle » sont visibles, au contraire des stratégies psychopédagogiques pour permettre aux bénéficiaires de dépasser leurs limites et les obstacles.

Construction identitaire et rôle

La métaphore de l'antre

L'antre est un espace qui permet de gérer ou contenir les tensions venant d'un contexte. Ces tensions sont utilisées pour justifier une posture visant à se réfugier dans un lieu sécurisant.

Certain·e·s MSP se positionnent dans une forme d'antre, soit un abri ou un refuge. Ils et elles peuvent avoir préféré quitter le milieu concurrentiel des entreprises, vécu comme trop contraignant et considérant peu l'être humain, pour se réfugier dans un travail où l'entourage est censé être plus compréhensif, la production adaptée et l'aspect relationnel avec les bénéficiaires priorisé. C'est se placer du côté de l'antre pôle *social*.

D'autres se placent dans l'antre pôle *professionnel* et sont toujours en accord avec le dynamisme des entreprises. Mais, dans le milieu social, il arrive que d'aucun·e·s estiment que pour ces personnes, la culture de production matérielle prédomine. Ceci peut créer une zone de tensions entre différent·e·s collègues du travail social dont les visions divergent. Ces MSP, qui doivent gérer un conflit de loyauté avec la culture d'entreprise, développent des stratégies, conscientes ou non, parfois en gardant quelques jardins secrets dans la manière de gérer leur secteur et pensent ainsi mieux faire face aux situations. Ceci leur permet de rester dans leur zone de confort, qui se trouve avant tout dans la production.

L'entre : nous connaissons quelques expressions qui mentionnent cette position, comme « être assis entre deux chaises ». Elles expriment une situation inconfortable, délicate, voire conflictuelle. Certaines soulignent le sens péjoratif de *l'entre :* « il ne sait sur quel pied danser ».

La société nous pousse à prendre position. La situation *d'entre* est mal perçue, particulièrement dans le milieu de l'économie. Cependant, *l'entre* qui nous intéresse est à prendre comme espace privilégié se situant entre deux pôles (ou deux antres) et qui permet de découvrir et d'exploiter les richesses de chacun d'eux. Dans ce contexte, *l'entre* est un espace nouveau dans lequel on trouve des intérêts et on se donne les moyens de rester. L'individu riche de cet *entre* peut, tel un balancier, choisir d'évoluer vers un pôle ou vers l'autre en fonction de la situation. Les MSP sont des *entre* par excellence, entre les cultures *sociale* et *professionnelle*. Si cet état de « balancier » demande de l'énergie, les MSP peuvent y trouver un défi.

Les zones de tension dans la construction identitaire des MSP

Pour élaborer cet essai de construction identitaire, je suis parti du postulat que les MSP subissent deux tensions. La première, du milieu de l'économie qui attribue un statut fort aux personnes qui sont productives. Celles qui s'éloignent de ce système pour rejoindre le domaine social sont perçues comme « oisives » et, par conséquent, comme déloyales vis-à-vis de cette culture. La seconde tension vient du milieu social qui perçoit les MSP comme des professionnel·le·s ne possédant pas le savoir dit « noble », puisqu'à son origine, ils et elles possèdent un CFC, et n'ont pas, a priori, une formation académique.

Quelles sont alors les conditions qui vont permettre aux MSP d'habiter leur fonction, sachant que des compétences dans les deux rôles *social* et *professionnel* sont attendues ? Un risque subsiste que des MSP se réfugient et s'immobilisent dans un seul de ces deux pôles.

Dans un premier temps, il s'agirait pour chaque MSP d'identifier les tensions reportées sur sa personne et de repérer le pôle dans lequel il ou elle aurait tendance à se réfugier. Pour conscientiser et travailler avec l'autre pôle, il conviendrait aussi que les MSP se sentent reconnu·e·s dans leur double fonction, donc que le milieu de l'économie les considère comme des professionnel·le·s à part entière et que le milieu social les accepte comme travailleuses et travailleurs sociaux en tant que tels. Ainsi, les MSP pourront naviguer librement d'un pôle à l'autre, au profit des bénéficiaires.

Car vis-à-vis des MSP, les bénéficiaires sont aussi en tension entre deux antres ou pôles principaux. L'antre « identité de personne souffrante » renvoie aux revendications des bénéficiaires pour une reconnaissance explicite ou symbolique de leur situation de difficulté. L'antre « identité de personne autonome » renvoie à leur sentiment d'être reconnu·e·s dans leur identité de personne en difficulté, mais en ayant besoins d'être reconnu·e·s dans leur identité professionnelle. Dès lors, les MSP doivent constamment observer dans quel pôle se placent momentanément les bénéficiaires.

Ainsi, les MSP vont pouvoir bouger et se placer soit dans le pôle *professionnel* ou *social* selon que les bénéficiaires se situent dans le pôle de « personne en souffrance » ou le pôle de « personne autonome ». Le pôle *professionnel* des MSP n'est pas « compatible » avec le pôle de souffrance des bénéficiaires. Il en résulte une situation stérile. Par contre, le pôle *professionnel* des MSP avec les bénéficiaires qui se placent dans le pôle autonomie permet de créer un espace dynamique de co-évolution. Le même raisonnement est à suivre pour le pôle *social* des MSP. Soit, si les bénéficiaires se placent dans le pôle « en souffrance » et que les MSP rejoignent leur pôle *social*, un espace de co-évolution est possible. Les MSP ont ainsi la possibilité de se placer dans un pôle favorable par rapport au pôle des bénéficiaires qui va permettre de construire un espace dynamique de co-évolution.

C'est pourquoi les MSP ne sont pas à considérer comme étant écartelé·e·s par deux pôles, mais possédant dans leur jeu deux atouts qui, bien utilisés, déclenchent des effets de synergie. C'est bien là leur fonction. Ainsi, nous pouvons affirmer qu'être MSP n'est pas être ou *social·e* ou *professionnel·le*, mais pleinement les deux. Agir en étant *entre* tout en restant fiable est une posture subtile et complexe à adopter. L'approche pédagogique est d'autant plus riche de cette posture. ■

BIBLIOGRAPHIE

Berger, J.-C. (1995). *Maîtres socioprofessionnels et migrations « pour passer de l'antre à l'entre »*. Lausanne : EESP.

Cifali, M. (2018). *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation*. Paris : PUF.

Crozier, M., Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris : Seuil.